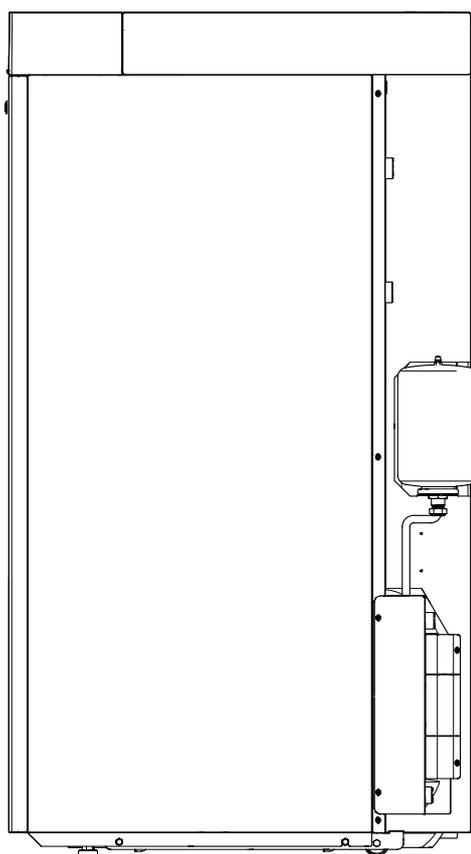
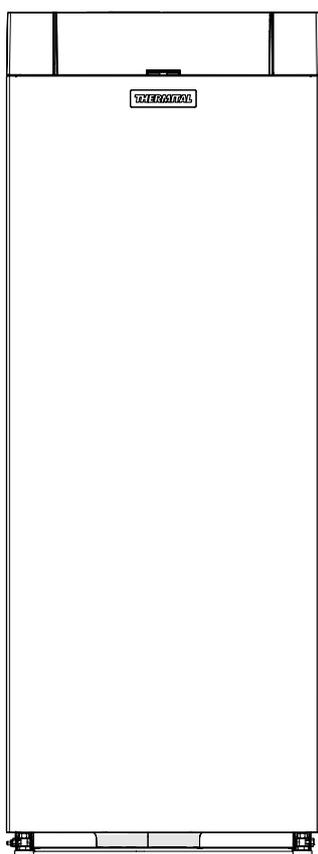


NOTICE UTILISATEUR

ACQUAHOME 25 B BLU



Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un groupe thermique **THERMITAL**, qui représente un produit moderne, de haute qualité, en mesure de vous garantir un bien-être optimal pendant de nombreuses années, tout en offrant une fiabilité et une sécurité optimales, tout particulièrement, s'il est confié à un Centre d'Assistance Technique **THERMITAL**, spécifiquement préparé et formé pour procéder à l'entretien périodique, il pourra ainsi maintenir un niveau d'efficacité maximum, en limitant les coûts d'exploitation et, en cas de nécessité, être approvisionné en pièces d'origine.

Cette notice d'instructions contient des informations et des conseils importants qui doivent être respectés pour garantir une utilisation optimale de la chaudière **ACQUAHOME 25 B BLU**.

Cordialement
Thermital

CONFORMITÉ

Les chaudières **ACQUAHOME 25 B BLU** sont conformes à :

- Directive « Rendement » 92/42/CEE
- Directive Compatibilité Électromagnétique 2014/30/UE
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
- Directive « Écoconception de produits liés à l'énergie » 2009/125/CE
- Directive « Indication, par voie d'étiquetage, de la consommation en énergie » 2010/30/UE
- Règlement délégué (UE) n° 811/2013
- Règlement délégué (UE) n° 813/2013
- Règlement délégué (UE) n° 814/2013



GÉNÉRALITÉS	4
Avertissements généraux	4
Règles fondamentales de sécurité	4
Description de l'appareil	5
Dispositifs de sécurité et de réglage	5
Structure	6
Tableau de commande	7
Navigation menu	9
Arbre de navigation	11
Liste des paramètres utilisateur	12
UTILISATION	14
Mise en service	14
Opérations préalables	14
Mise en marche	14
Réglage de la valeur de consigne chauffage	15
Activer/Désactiver la fonction chauffage	15
Réglage de la valeur de consigne sanitaire	15
Activer/Désactiver la fonction sanitaire	15
Fonctions spéciales	16
Non-allumage	16
Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes	17
Arrêt pour de longues périodes	17
Nettoyage et entretien de l'appareil	17
Nettoyage extérieur	17
Nettoyage annuel	17
Guide de dépannage	18
RECYCLAGE ET ÉLIMINATION	18

Ces symboles sont utilisés dans certaines parties de cette notice :



ATTENTION = actions nécessitant des précautions particulières et une préparation adéquate.



INTERDICTION = actions NE DEVANT EN AUCUN CAS être accomplies.

Cette notice 20129622 - Rév. 0 (07/18) contient 20 pages.

Avertissements généraux

-  L'installation du produit doit être effectuée par une entreprise agréée. Ladite entreprise devra délivrer au propriétaire une déclaration de conformité attestant que l'installation a été réalisée selon les règles de l'art, c'est-à-dire conformément aux normes nationales et locales en vigueur et aux indications données par **THERMITAL** dans la notice accompagnant l'appareil.
-  Le produit ne doit être destiné qu'à l'utilisation prévue par **THERMITAL**, pour laquelle il a été spécialement réalisé. **THERMITAL** décline toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle en cas de dommages causés à des personnes, des animaux ou des biens et dus à des erreurs d'installation, de réglage ou d'entretien, ou encore à une utilisation anormale.
-  La chaufferie doit être dotée d'orifices d'aération suffisants pour l'alimentation de l'air nécessaire à la combustion.
-  En cas de fuites d'eau, débrancher la chaudière du réseau d'alimentation électrique et couper l'alimentation en eau.
-  En cas de fuites d'eau, débrancher l'appareil du réseau d'alimentation électrique, couper l'arrivée d'eau et informer immédiatement Centre d'Assistance Technique **THERMITAL** ou le personnel professionnellement qualifié.
-  L'entretien de la chaudière doit être effectué au moins une fois par an. Le manque d'entretien annuel comporte l'annulation de la garantie de l'appareil lui-même.
-  Vérifier périodiquement que la pression de service de l'installation hydraulique, à froid, est supérieure à 1,5 bar et inférieure à la limite maximale prévue pour l'appareil. En cas contraire contacter Centre d'Assistance Technique **THERMITAL** ou du personnel professionnel compétent.
-  En cas de non-utilisation de la chaudière pendant une longue période, il est nécessaire d'effectuer les opérations décrites dans le paragraphe correspondant.
-  Le présent livret fait partie intégrante de l'appareil et, en conséquence, il doit être conservé avec soin et doit toujours accompagner la chaudière, même s'il est cédé à un autre Propriétaire ou Utilisateur ou dans le cas d'un transfert vers une autre installation. En cas d'endommagement ou de perte de celui-ci, il faut en demander un autre exemplaire au Centre d'Assistance Technique **THERMITAL** de la Zone.

Ne pas oublier que l'emploi d'appareils qui utilisent des combustibles, de l'énergie électrique et de l'eau, implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité, telles celles qui suivent :

-  Il est interdit de laisser des enfants ou des personnes inaptes non assistées utiliser l'appareil.
-  Il est interdit d'actionner des dispositifs ou des appareils électriques tels qu'interrupteurs, électroménagers, etc. si on sent une odeur de combustible ou d'imbrûlés. Dans ce cas :
 - Aérer le local en ouvrant portes et fenêtres
 - Fermer le dispositif d'arrêt du combustible
 - Demander l'intervention d'urgence de Centre d'Assistance Technique
-  Il est interdit de toucher la chaudière si on est pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides.
-  Ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques qui sortent de l'appareil, même si ce dernier est débranché du réseau d'alimentation électrique.
-  Il est interdit de boucher les ouvertures d'aération du local d'installation ou d'en réduire les dimensions. Elles sont indispensables pour une bonne combustion.
-  Il est interdit d'exposer la chaudière aux agents atmosphériques. Elle n'est pas conçue pour fonctionner à l'extérieur.
-  Il est interdit de laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où est installé la chaudière.
-  Le matériel d'emballage peut être très dangereux. Ne pas le laisser à la portée des enfants et ne pas le jeter n'importe où. Il doit être éliminé conformément à la législation en vigueur.
-  Il est interdit de faire fonctionner la chaudière sans eau.
-  Les personnes sans qualification ni compétences spécifiques ne doivent pas retirer le capotage de l'appareil.

Description de l'appareil

Le groupe thermique **ACQUAHOME 25 B BLU** est un générateur d'eau chaude, pour le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire (ECS) à l'aide d'un brûleur vitrifié. La chaudière peut fonctionner à basse température et est alimentée au fioul. Le brûleur à faible teneur en NOx présente un fonctionnement à simple étage et chambre de combustion en acier à tour. Le corps de la chaudière est isolé de façon précise et efficace avec un tampon de laine de verre à haute densité. Le tableau de commande comprend une interface utilisateur avec afficheur et carte électronique de réglage et de contrôle du groupe thermique qui permet la gestion des dispositifs de contrôle et de sécurité conformes aux réglementations en vigueur.

Dispositifs de sécurité et de réglage

En plus de contrôler les fonctions du groupe thermique **ACQUAHOME 25 B BLU** le tableau de commande permet de mettre en évidence toute anomalie qui influence son bon fonctionnement, en sécurisant le groupe thermique et en l'arrêtant et en fermant automatiquement la vanne de gazole du brûleur. La carte de contrôle et de réglage du brûleur exerce aussi des fonctions de sécurité en gérant le bon fonctionnement du brûleur lui-même.

Toute anomalie affectant le bon fonctionnement du générateur l'arrête forcément (blocage) et l'écran du régulateur affiche un code numérique d'erreur.

Les éléments suivants sont installés sur le circuit d'eau :

- **Thermostat de sécurité** : il se trouve sur le corps du générateur et s'active en arrêtant (erreur permanente) le groupe thermique si la température de la chaudière dépasse le seuil limite de 110°C;
- **Vanne de sécurité** : s'active si la pression de la chaudière dépasse le seuil limite de 3 bar;
- **Transducteur de pression** : envoie un signal au régulateur électronique qui affiche et vérifie de façon continue la pression du circuit primaire afin de permettre le démarrage ou de provoquer l'arrêt du générateur en cas de basse pression;
- **Sondes de température chaudière (refoulement et retour)** : la sonde à immersion sur le refoulement du générateur est utilisée par le régulateur pour afficher et vérifier la température de l'eau de refoulement et contrôler le démarrage et l'arrêt du brûleur sur la base de la valeur de consigne programmée. Le régulateur utilise la même sonde pour éteindre le brûleur en cas de surchauffe, avant l'intervention du thermostat de sécurité. La sonde à contact positionnée sur le retour de la chaudière est utilisée par le régulateur pour afficher la température de l'eau de retour. Cette température et la température de refoulement servent à calculer la différence de température entre le refoulement et le retour (Δt), ce qui permet de régler la modulation du circulateur en mode chauffage.
- **Sonde de température circuit sanitaire (chauffe-eau)** : la sonde à immersion dans le chauffe-eau est utilisée par le régulateur pour afficher et vérifier la température de l'eau chaude sanitaire pour la gestion des paramètres de fonctionnement correspondants (valeur de consigne ECS, demande ECS, etc.).



L'intervention des dispositifs de sécurité indique un dysfonctionnement de la chaudière potentiellement dangereux ; le cas échéant, contacter immédiatement le Centre d'Assistance Technique.



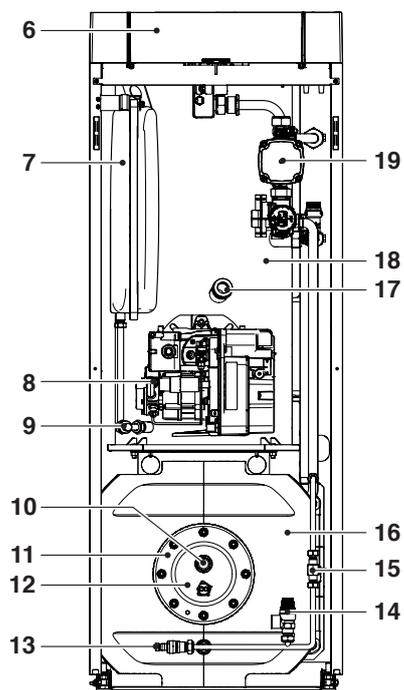
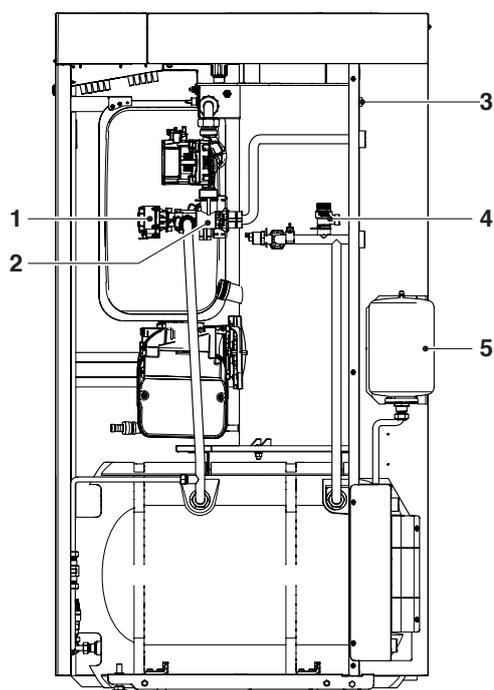
Le remplacement des dispositifs de sécurité doit être effectué par le Centre d'Assistance Technique qui utilisera exclusivement des composants d'origine. Se référer au catalogue des pièces détachées fourni avec la chaudière. Après la réparation, vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.



L'appareil ne doit pas être mis en service, même temporairement, si les dispositifs de sécurité sont défectueux ou ont été altérés.

Structure

ACQUAHOME 25 B BLU



- 1 Actionneur électrique
- 2 Vanne déviatrice à 3 voies
- 3 Interrupteur principal
- 4 Vanne de sécurité chauffage
- 5 Vase d'expansion ballon
- 6 Tableau de commande
- 7 Vase d'expansion chauffage
- 8 Brûleur
- 9 Robinet de vidange de la chaudière
- 10 Anode en magnésium
- 11 Bride d'inspection du ballon
- 12 Isolation de la bride du ballon
- 13 Robinet de vidange du ballon
- 14 Soupape de sécurité préparateur
- 15 Robinet de remplissage de l'installation
- 16 Ballon avec isolation
- 17 Voyant de flamme
- 18 Corps de chauffe
- 19 Circulateur
- 20 Raccord du conduit d'évacuation des fumées
- 21 Fermeture chambre des fumées
- 22 Patte de levage
- 23 Vanne de purge automatique

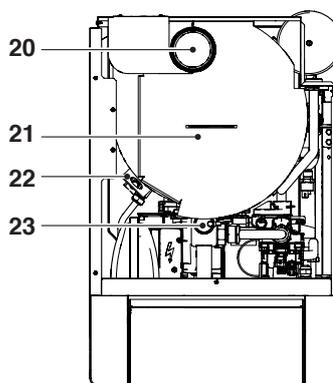
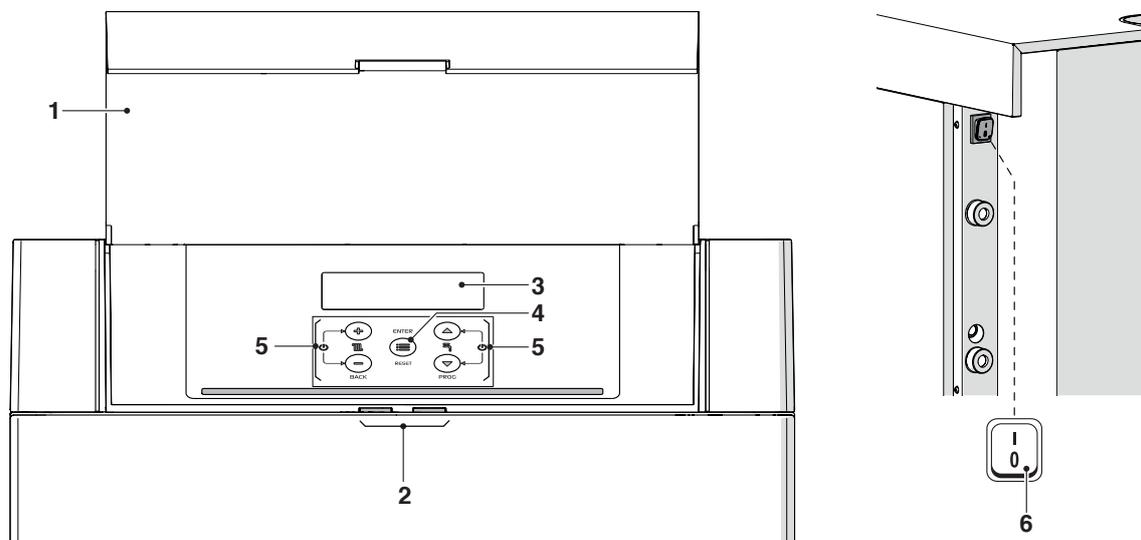


Tableau de commande

Interface de commandes

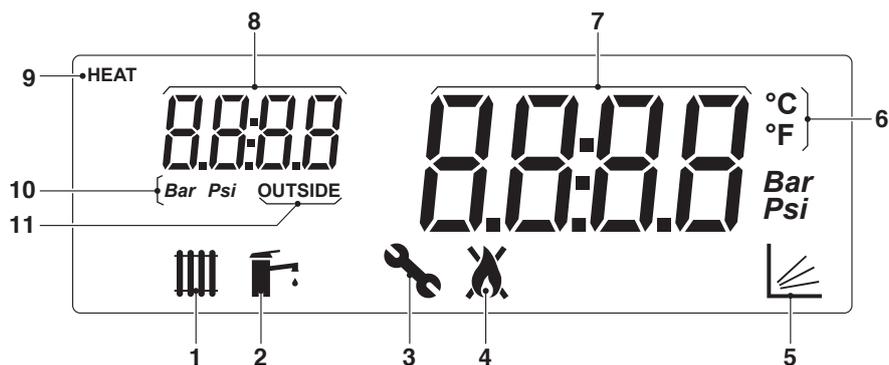


- 1 Porte
- 2 Signalisations lumineuses
- 3 Afficheur rétroéclairé
- 4 Touche ENTER/RESET : permet d'entrer dans le menu principal et de rétablir le fonctionnement après un arrêt pour anomalie
- 5 Touches de navigation
- 6 Interrupteur principal (sur le paroi arrière de l'appareil)

Affichage Signalisations Lumineuses

ÉTAT	DESCRIPTION
Vert clignotant	Cycle d'évent et d'initialisations en cours du groupe thermique après avoir rétabli l'alimentation électrique.
Vert fixe	Groupe thermique en fonction
Rouge fixe	Groupe thermique en alarme
Rouge clignotant	Groupe thermique en blocage

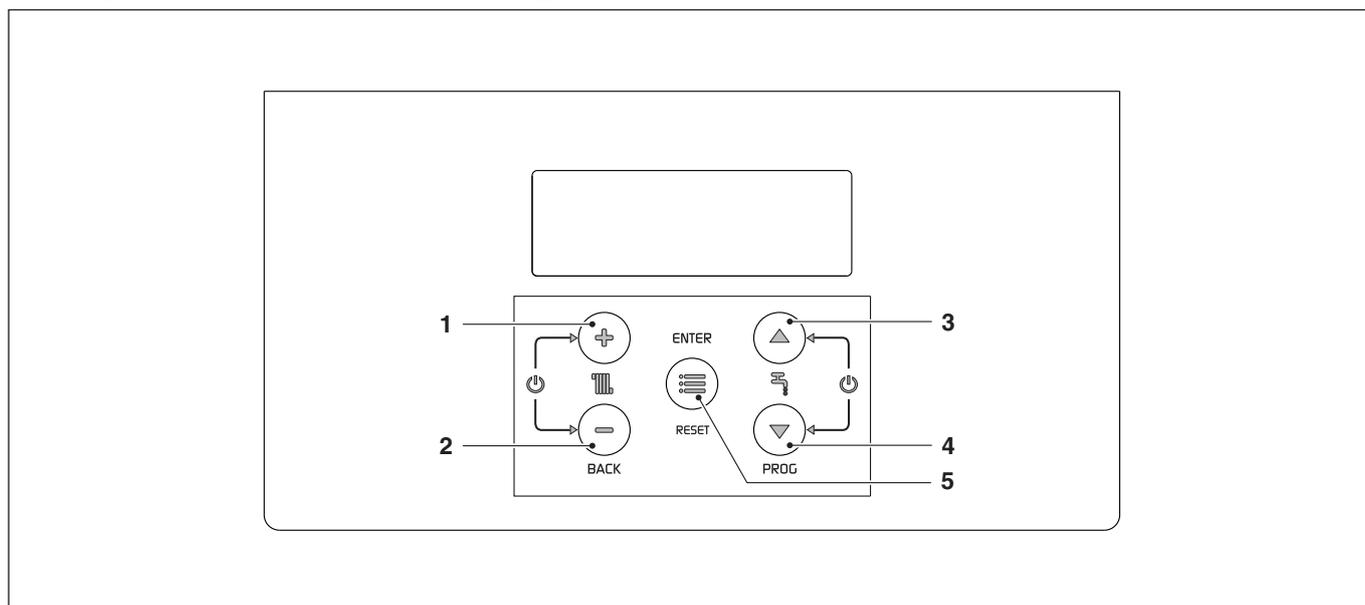
Visualisation afficheur



- 1 Icône affichée lorsque le mode chauffage est activé. Elle clignote lorsqu'il y a une demande de chaleur
- 2 Icône affichée lorsque le mode production d'ECS est activé. Elle clignote lorsqu'il y a une demande d'eau chaude sanitaire
- 3 Icône affichée lors de l'entrée dans le menu « Installateur » ou « Fabricant »
- 4 Icône affichée lorsque le brûleur de l'appareil est allumé. L'icône est barrée en cas d'erreur Permanente ou Temporaire.
- 5 Icône affichée lorsque le fonctionnement en modalité climatique est actif (Par. 2001= 1 ou 2)
- 6 Température en Celsius/Fahrenheit
- 7 Affichage de la valeur actuelle
- 8 Affichage pression du système ou numéro du paramètre ou température extérieure
- 9 Icône affichée lorsque le circulateur est en fonction
- 10 Pression en Bar/Psi
- 11 Icône affichée lorsque la sonde extérieure est connectée

Navigation menu

Au moment du démarrage ou si aucune touche n'est appuyée pendant plus de 4 minutes, l'afficheur se trouve dans le mode « affichage de base » et fournit des informations générales sur le fonctionnement de l'appareil.



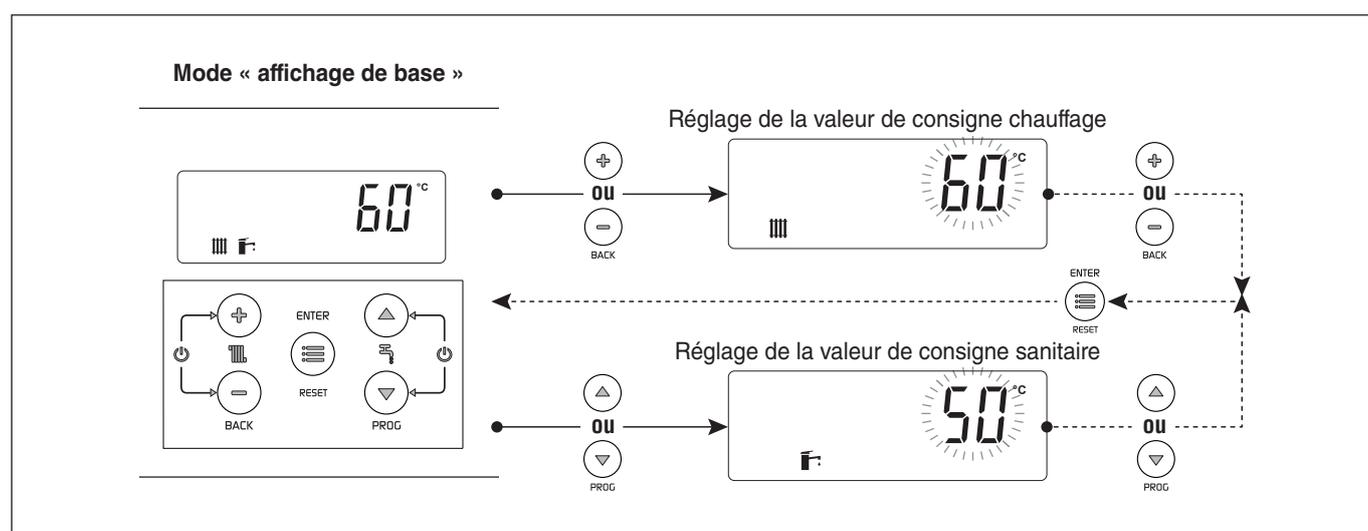
Dans ce mode, les touches ont les fonctions suivantes :

N°	Touche	Fonction
1	"+"	Augmentation de la valeur de consigne du chauffage (si actif/disponible)
2	"-"	Diminution de la valeur de consigne du chauffage (si actif/disponible)
3	"▲"	Augmente le point de consigne d'ECS (si disponible)
4	"▼"	Diminue le point de consigne d'ECS (si disponible)
5	"ENTER/RESET"	Entre dans le mode « Menu » Si appuyée pendant plus de 5 secondes la touche effectue la remise à zéro après une erreur permanente (Loc)

Fonctions supplémentaires :

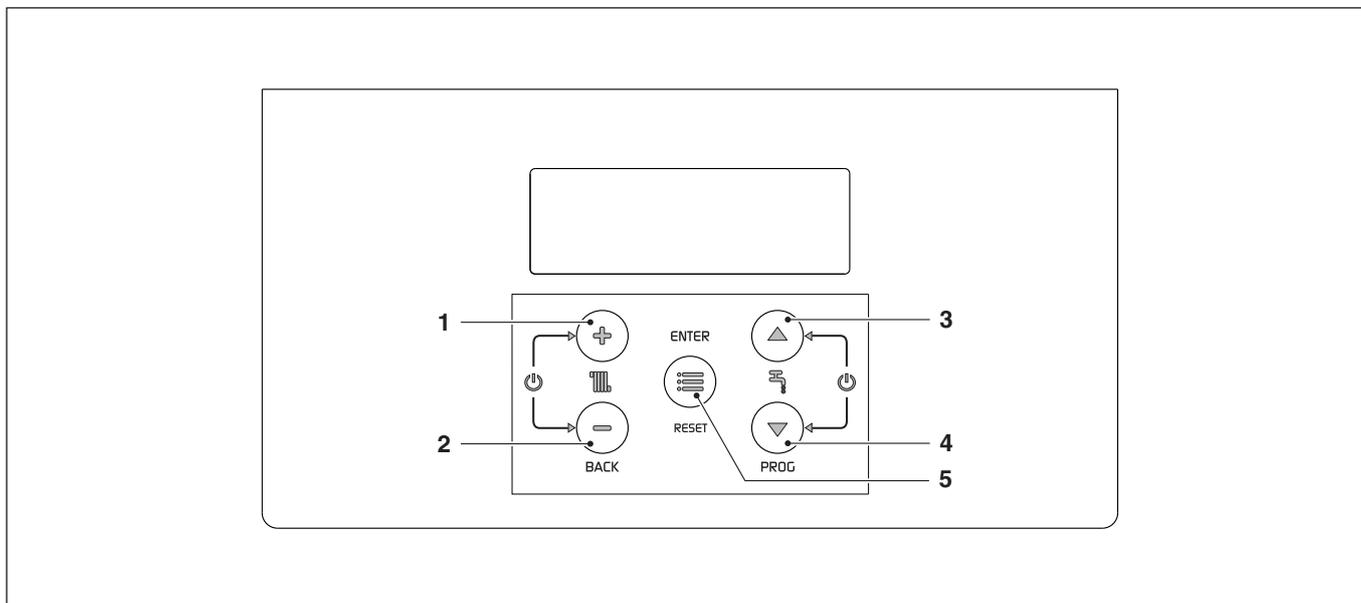
Touche	Fonction
« + » avec « - »	Entre dans le mode activé/désactivé de la fonction chauffage
"▲" + "▼"	Entre dans le mode activé/désactivé de la fonction productions ECS

Pour plus d'informations voir paragraphe « Activer/Désactiver la fonction chauffage » à la page 15.



Choix d'un menu

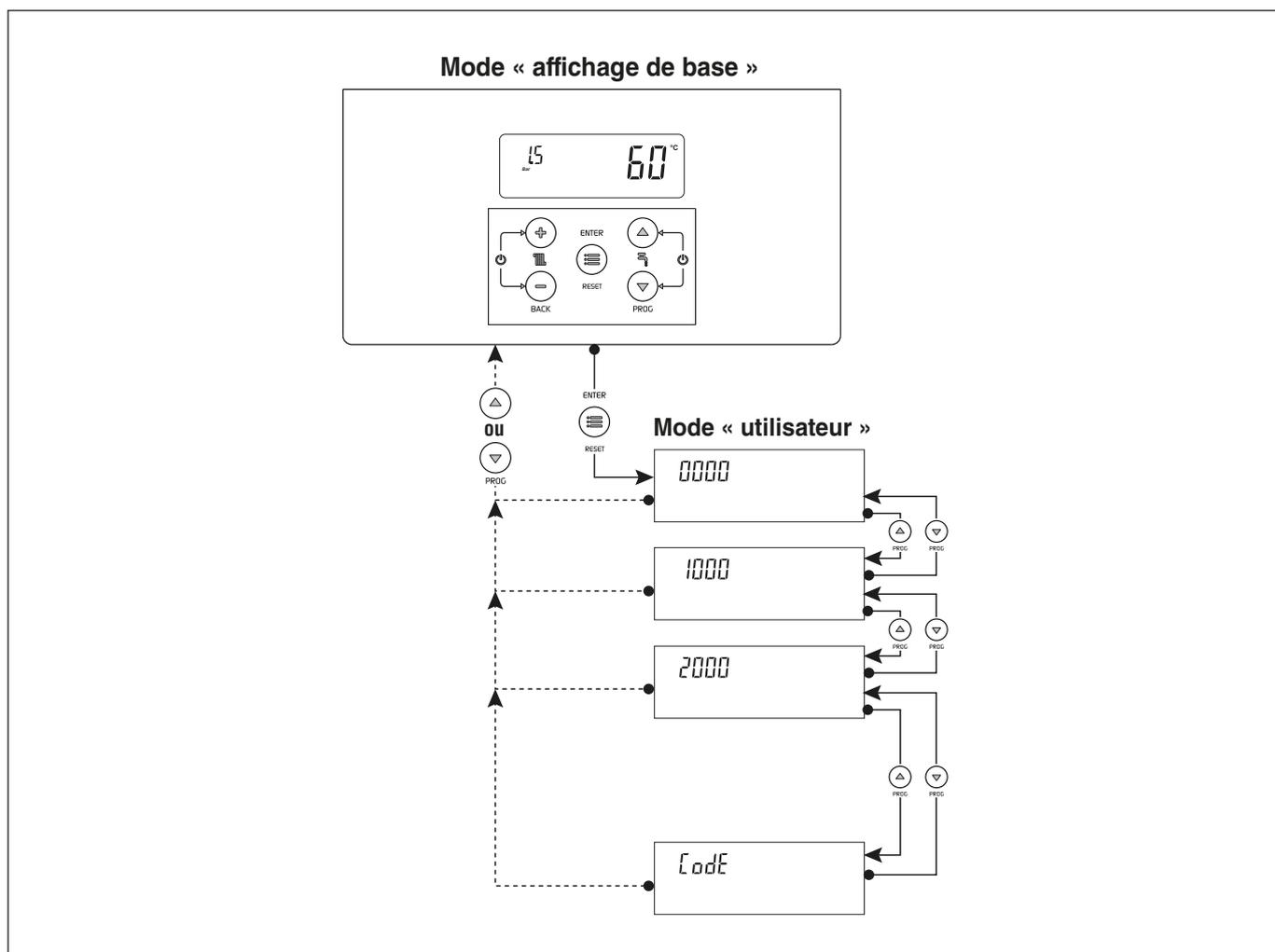
Entrer dans le mode « Menu » en appuyant sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION ». Les chiffres du petit écran affichent « 0000 » qui est le premier menu accessible.



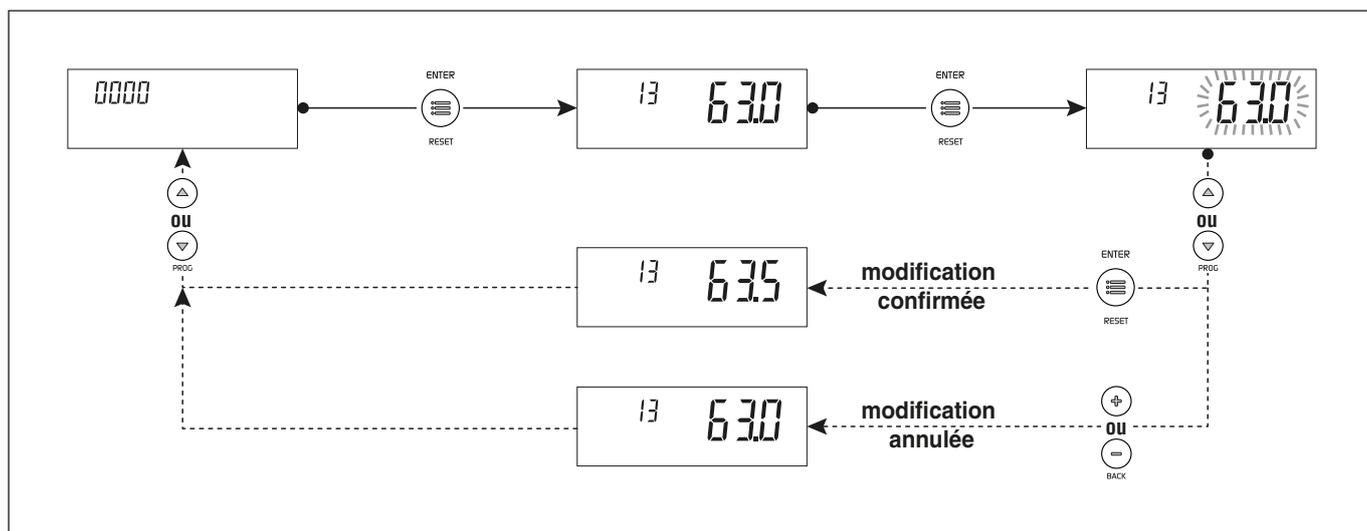
Dans ce mode, les touches ont les fonctions suivantes :

N°	Touche	Fonction
1	« + »	Quitte le menu ou annule la modification d'un paramètre
2	« - »	Quitte le menu ou annule la modification d'un paramètre
3	"▲"	Sélectionne le menu suivant ou augmente la valeur d'un paramètre
4	"▼"	Sélectionne le menu précédent ou diminue la valeur d'un paramètre
5	"ENTER/RESET"	Entre dans le menu/paramètre sélectionné ou confirme la modification d'un paramètre

Arbre de navigation



Exemple de programmation d'un paramètre



Liste des paramètres utilisateur

Menu	Par. N°	Description	Plage	Réglage d'usine	UM
Menu principal					
0000	013	Réglage rapide de la valeur de consigne chauffage Zone directe/ Zone 1 en mode chauffage 0 et 3. Si l'accessoire de contrôle des zones est connecté, il est possible d'utiliser ce paramètre pour modifier rapidement la valeur de consigne de la Zone directe/Zone 1. Ce paramètre modifie au même temps la valeur du Par. 2103.	Voir Par. 2103	Voir Par. 2103	°C
0000	023	Réglage rapide de la valeur de consigne chauffage Zone 2 en mode chauffage 0 et 3. Si l'accessoire de contrôle des zones est connecté, il est possible d'utiliser ce paramètre pour modifier rapidement la valeur de consigne de la Zone 2. Ce paramètre modifie au même temps la valeur du Par. 2203.	Voir Par. 2203	Voir Par. 2203	°C
0000	033	Réglage rapide de la valeur de consigne chauffage Zone 3 en mode chauffage 0 et 3. Si l'accessoire de contrôle des zones est connecté, il est possible d'utiliser ce paramètre pour modifier rapidement la valeur de consigne de la Zone 3. Ce paramètre modifie au même temps la valeur du Par. 2303.	Voir Par. 2303	Voir Par. 2303	°C
0000	047	Réglage rapide de la valeur de consigne ECS avec chauffe-eau	Voir Par. 2047		°C
0000	048	Réglage rapide de la valeur de consigne ECS avec production instantanée	Voir Par. 2048		°C
0000	201	Arrêt de la fonction désaération 0 = Aucune action 1 = Arrête la désaération	0...1	0	
0000	901	Unité de mesure de la température 0 = °C 1 = °F	0...1	0	
0000	902	Unité de mesure de la pression 0 = BAR 1 = PSI	0...1	0	
Menu informations					
1000	1101	Température de refoulement Zone directe/Zone 1			°C
1000	1102	Température ambiante Zone directe/Zone 1			°C
1000	1201	Température de refoulement Zone 2			°C
1000	1202	Température ambiante Zone 2			°C
1000	1301	Température de refoulement Zone 3			°C
1000	1302	Température ambiante Zone 3			°C
1000	1001	Température de départ			°C
1000	1002	Température eau chaude sanitaire			°C
1000	1003	Température eau froide sanitaire			°C
1000	1004	Température extérieure			°C
1000	1007	Température de retour			°C
1000	1033	Pression de l'installation			bars

Menu	Par. N°	Description	Plage	Réglage d'usine	UM
1000	1032	Code d'erreur			
1000	1112	Valeur de consigne chauffage Zone 1			°C
1000	1113	Valeur de consigne chauffage Zone 2			°C
1000	1114	Valeur de consigne chauffage Zone 3			°C
1000	1053	Nombre d'absences de flamme			
1000	1054	Nombre d'allumages			
1000	1055	Nombre d'allumages ratés			
1000	1056	Heures totales de fonctionnement en chauffage			h x 10
1000	1057	Heures totales de fonctionnement en sanitaire			h x 10
1000	1058	Heures totales de fonctionnement			h x 10
1000	1063	Signal d'entrée 0-10V			V
Programmations Chauffage Zone directe / Zone 1					
2000	2103	Valeur de consigne Zone directe/Zone 1 en mode chauffage Par. 2001= 0 et 3 Le réglage du groupe thermique détermine la valeur de consigne de la chaudière en chauffage en utilisant la valeur la plus élevée parmi toutes les zones actives (Par. 1101, 1201, 1301) Si la Zone 1 est programmée comme combinée la valeur de consigne utilisée sera la valeur programmée au paramètre 1112	Si la Zone 1 n'est pas activée : (Par. 2121, Par. 2024) Si la Zone 1 est activée : BT: (Par. 2121, 45) AT: (Par. 2121, Par. 2024)	70 (AT) 45 (BT)	°C
2000	2130	Translation parallèle de la courbe climatique Zone directe/Zone 1	-10...10	0	°C
Programmations Chauffage Zone 2					
2000	2203	Valeur de consigne chauffage Zone 2 en mode chauffage 0 et 3 Le réglage du groupe thermique détermine la valeur de consigne de la chaudière en chauffage en utilisant la valeur la plus élevée parmi toutes les zones actives (Par. 1101, 1201, 1301) Si la Zone 2 est programmée comme combinée la valeur de consigne utilisée sera la valeur programmée au paramètre 1113.	BT: (Par. 2221, 45) AT: (Par. 2221, Par. 2024)	70 (AT) 45 (BT)	°C
2000	2230	Translation parallèle de la courbe climatique Zone directe/Zone 1	-10...10	0	°C
Programmations Chauffage Zone 3					
2000	2303	Valeur de consigne chauffage Zone 3 en mode chauffage 0 et 3 Le réglage du groupe thermique détermine la valeur de consigne de la chaudière en chauffage en utilisant la valeur la plus élevée parmi toutes les zones actives (Par. 1101, 1201, 1301) Si la Zone 3 est programmée comme combinée la valeur de consigne utilisée sera la valeur programmée au paramètre 1114.	BT: (Par. 2321, 45) AT: (Par. 2321, Par. 2024)	70 (AT) 45 (BT)	°C
2000	2330	Translation parallèle de la courbe climatique Zone directe/Zone 1	-10...10	0	°C
Programmations ECS et configuration du système					
2000	2047	Valeur de consigne ECS avec chauffe-eau	40...65	57	°C
2000	2048	Valeur de consigne ECS avec production instantanée	40...70	45	°C

UTILISATION

Mise en service

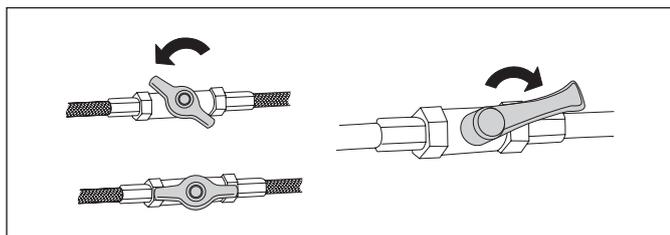
La première mise en service de la chaudière **ACQUAHOME 25 B BLU** doit être effectuée par le service d'assistance technique **THERMITAL**; ensuite, la chaudière pourra fonctionner automatiquement.

Toutefois, l'utilisateur peut être amené à remettre lui-même la chaudière en marche, sans l'intervention du Centre d'Assistance Technique; par exemple, après une longue période d'absence.

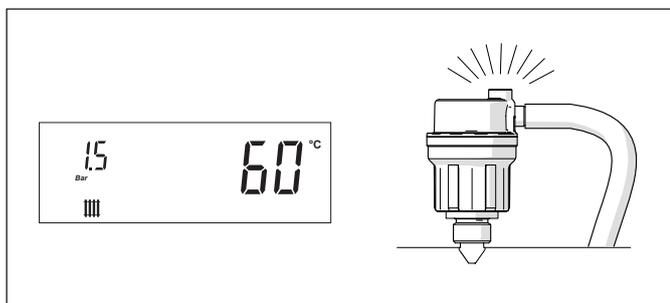
Opérations préalables

Avant la mise en service, il est nécessaire de vérifier que:

- les robinets d'arrêt du combustible et de l'eau de l'installation de chauffage sont ouverts ;



- la pression du circuit hydraulique, à froid, doit être de **1,5 bar** (valeur indiquée sur l'écran initial de l'afficheur du tableau de commande) et le circuit doit être désaéré
- Le groupe thermique **ACQUAHOME 25 B BLU** est équipé d'un robinet de remplissage de l'installation à l'intérieur du groupe thermique

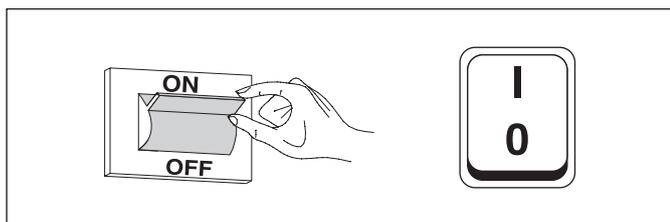


- fermer le robinet de remplissage de l'installation.

Mise en marche

Après avoir effectué les opérations de préparation à la première mise en service, pour démarrer la chaudière il faut:

- positionner l'interrupteur général de l'installation sur « ON » et l'interrupteur principal sectionneur de l'appareil sur (I).



Lorsque le dispositif est allumé le numéro de version du logiciel sera affiché pendant peu de secondes.



À la fin de la phase d'initialisation l'afficheur se place en mode « affichage de base ».

Dans ce mode les informations principales sur le fonctionnement de l'appareil sont affichées. La signification de différentes icônes qui se trouvent sur l'afficheur est expliquée au paragraphe Tableau de commande.

L'icône  et la température de reflux sont affichées si la chaudière est en stand-by ainsi qu'en cas d'une demande de température active (icône  clignotante).

Pour éteindre l'appareil placer l'interrupteur principal sur « 0 ».



Ne jamais débrancher l'appareil avant de placer l'interrupteur principal sur « 0 ».

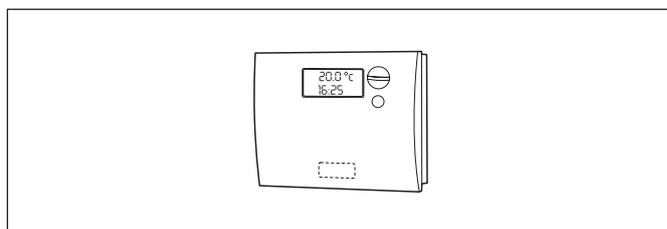


Ne jamais éteindre l'appareil avec l'interrupteur principal si une demande est active. Vérifier si l'appareil est en état de veille avant de commuter l'interrupteur principal.

Exemple d'affichage en stand-by du générateur en mode chauffage seulement (sonde extérieure non connectée)

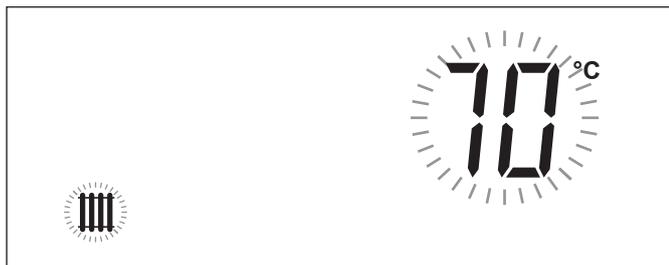


- régler le thermostat d'ambiance sur la température voulue (~ 20°C) ou, si l'installation est équipée d'un programmateur horaire ou d'une thermostatisation extérieure, vérifier qu'ils sont "actifs" et réglés (~ 20°C);



Réglage de la valeur de consigne chauffage

- Appuyer sur la touche « + » ou « - » pour afficher la valeur courante de la valeur de consigne de la température du chauffage.



- Augmenter ou diminuer la valeur de consigne sur la base du type d'installation en utilisant la touche « + » ou « - ».
- Pour mémoriser la modification effectuée et retourner à l'écran initial attendre 3 secondes ou appuyer sur la touche « ENTER/RESET ».
- Vérifier que le groupe thermique commence la phase d'allumage et que sur l'écran l'icône  clignotante (demande de chauffage d'ambiance) et l'icône  sont affichées.
- Le groupe thermique n'effectuera la phase d'allumage qu'après avoir complété la phase de préchauffage du gazole et restera en fonction jusqu'à ce que la température réglée ne soit atteinte.

Activer/Désactiver la fonction chauffage

- Appuyer simultanément sur les touches « + » et « - » pendant quelques secondes;
- Sur l'afficheur l'icône  et le mode courant de chauffage (ON ou OFF) clignotent;



- Appuyer sur les touches « + » et « - » pour sélectionner le mode souhaité;
- Appuyer sur la touche « ENTER/RESET » ou attendre 3 secondes pour mémoriser la modification effectuée et retourner à l'écran initial.

Réglage de la valeur de consigne sanitaire

- Appuyer sur la touche « ▲ » ou « ▼ » pour afficher la valeur courante de la valeur de consigne sanitaire.



- Augmenter ou diminuer la valeur de consigne en utilisant la touche « ▲ » ou « ▼ ».
- Pour mémoriser la modification effectuée et retourner à l'écran initial appuyer sur la touche « ENTER/RESET ».

Activer/Désactiver la fonction sanitaire

- Appuyer simultanément sur les touches « ▲ » et « ▼ » pendant quelques secondes;
- Sur l'afficheur l'icône  et le mode sanitaire courant (ON ou OFF) clignotent;



- Appuyer sur les touches « ▲ » et « ▼ » pour sélectionner le mode souhaité;
- Pour mémoriser la modification effectuée et retourner à l'écran initial appuyer sur la touche « ENTER/RESET ».

Fonctions spéciales

Quand une fonction spéciale est active un message spécifique est affiché sur l'écran d'interface des commandes du module thermique.

Protection antigel

Quand la fonction antigel est active le message « AFro » est affiché sur l'écran.

Désaération

La fonction s'active automatiquement au premier allumage et lors de tout rétablissement du courant électrique.

Pendant la désaération le circulateur s'active de sorte à faire sortir l'air éventuel qui se trouverait à l'intérieur du circuit de l'installation à travers la vanne d'évent automatique du module thermique.

L'état de la signalisation lumineuse change comme indiqué au paragraphe Affichage Signalisations Lumineuses.

Anti-légionellose

La fonction s'active automatiquement au premier allumage, à tout rétablissement du courant électrique ou tous les jours, si besoin est.

Quand la fonction est active le message « ALE9 » est affiché à côté de la température du chauffe-eau et l'icône  clignote. La fonction augmente la température de l'eau à l'intérieur du chauffe-eau jusqu'à 65° et maintient cette valeur pendant 30 minutes.

À la fin de cette période le fonctionnement normal de l'appareil est rétabli.

Non-allumage

En cas d'anomalie d'allumage ou de fonctionnement un message (chiffre petit) et un numéro (chiffre grand), variables selon l'anomalie détectée, seront affichés sur l'écran du groupe thermique.

Pour une description détaillée consulter la liste des erreurs.

Il y a 3 niveaux d'erreur :

- Permanentes (Loc)
- Temporaires (Err)
- Avertissements (AttE)

La section avec le chiffre grand affiche le numéro d'erreur et, selon l'erreur/avertissement, un message clignotant cyclique avec le numéro.

Pour une description détaillée consulter la liste des erreurs.

Erreur Permanente

Le texte « Loc » est affiché avec le numéro d'erreur permanente. L'icône  indique que le brûleur est désactivé. L'appareil doit être remis à zéro manuellement en appuyant sur la touche « ENTER/RESET ».

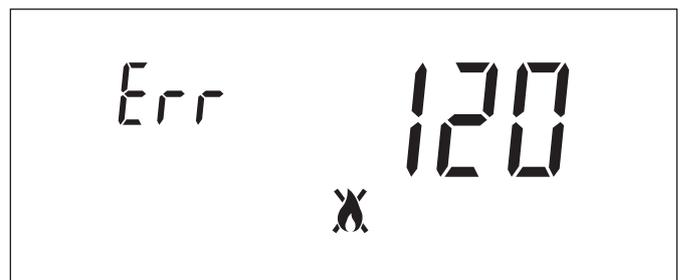


Erreur Temporaire

Le texte « Err » est affiché avec le numéro d'erreur temporaire.

L'icône  indique que le brûleur est désactivé.

L'erreur de blocage doit être résolue.



Avertissements

Le texte « AttE » est affiché avec le numéro d'avertissement. L'appareil n'est pas bloqué, mais il pourrait avoir des fonctions réduites (selon l'avertissement).



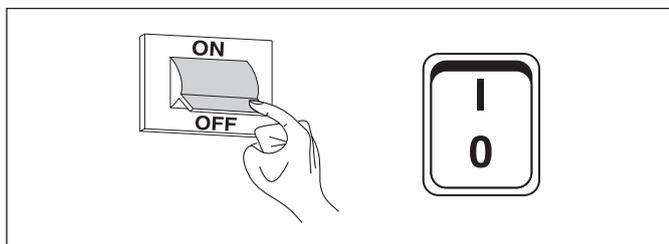
Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes

En cas d'arrêt temporaire ou pour de courtes périodes (par exemple, pour les vacances), agir comme suit:

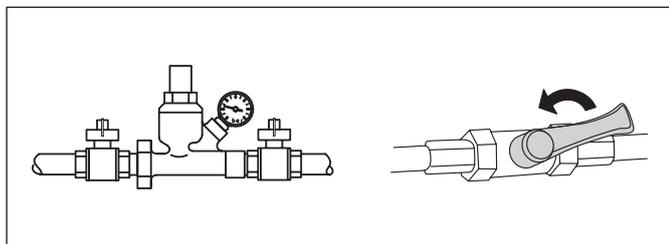
- Couper l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur principal de l'appareil et l'interrupteur général de l'installation sur « OFF ».
- En cas de danger de gel, il faut maintenir l'installation allumée. Pour réduire la consommation de combustible, le point de consigne de chauffage peut être réglé sur la valeur minimale autorisée.

Arrêt pour de longues périodes

La non-utilisation de l'appareil pendant une longue période comporte l'exécution des opérations suivantes : positionner l'interrupteur général de l'installation sur (OFF) et l'interrupteur principal de l'appareil sur (0) ;



- fermer les robinets du combustible et de l'eau de l'installation de chauffage.



 Vidanger l'installation thermique s'il y a un risque de gel.

Nettoyage et entretien de l'appareil

Ne pas oublier que LE RESPONSABLE DE L'INSTALLATION THERMIQUE doit confier L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE et la MESURE DU RENDEMENT DE COMBUSTION À DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS.

Le Centre d'Assistance Technique **THERMITAL** peut remplir cette importante obligation légale et donner aussi d'importantes informations sur les possibilités de MAINTENANCE PROGRAMMÉE, laquelle est synonyme de :

- Plus grande sécurité
- Respect des lois en vigueur
- Tranquillité de ne risquer aucune sanction en cas de contrôles.

L'entretien périodique est essentiel pour la sécurité, le rendement et la durée de l'appareil.

De plus, il s'agit d'une obligation légale: il doit être effectué, une fois par an, par du personnel qualifié.

Nettoyage extérieur

Le nettoyage de la carrosserie extérieure de la chaudière et du tableau de commande doit être effectué avec des chiffons mouillés d'eau et de savon.

En cas de taches sur la carrosserie, imbiber le chiffon avec un mélange contenant 50 % d'eau et 50 % d'alcool dénaturé ou avec des produits spécifiques.

Une fois le nettoyage terminé, sécher la chaudière.



N'utiliser ni produits abrasifs, ni essence ou trichloréthylène.

Nettoyage annuel

Au moins une fois par an, l'utilisateur doit confier l'entretien de l'appareil au service d'assistance technique **THERMITAL** ou à un technicien qualifié.

Guide de dépannage

ANOMALIE	CAUSE	REMÈDE
Odeur de produits imbrûlés	Dispersion des fumées dans les locaux	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
Le générateur est à la température mais le système de chauffage est froid	Présence d'air dans l'installation	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
	Circulateur défectueux	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
Le générateur n'atteint pas la température de régime	Valeur de consigne température chaudière	- Vérifier la température réglée - Contacter le Centre d'Assistance Technique
Le générateur se bloque pour sécurité thermique	Thermostat de sécurité / surchauffe en reflux	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
	Manque d'eau	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
Intervention fréquente de la soupape de sécurité	Pression de l'installation de chauffage	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
	Vase d'expansion installation	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
Le circulateur ne fonctionne pas	Circulateur bloqué Branchements électriques	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
	Pas de demande du thermostat d'ambiance	- Vérifier la température réglée sur le thermostat d'ambiance - Contacter le Centre d'Assistance Technique
Faible production ou température basse de l'eau chaude sanitaire	Vanne de déviation ou pompe en panne	- Contacter le Centre d'Assistance Technique
	Valeur de consigne sanitaire	- Vérifier la température réglée - Contacter le Centre d'Assistance Technique

RECYCLAGE ET ÉLIMINATION

L'appareil est principalement composé de :

Matériau	Composant
Matériaux métalliques	Tuyauteries, circulateur, corps de la chaudière
ABS (acrylonitrile-butadiène-styrène)	Boîtier tableau de commande
Feutre en laine de verre	Isolation corps de la chaudière
Composants électriques et électroniques	Câbles et câblages, régulateur, circulateur

À la fin du cycle de vie, effectuer une dépose sûre et une élimination responsable des composants, conformément aux normes environnementales en vigueur dans le pays d'installation.



La collecte sélective adéquate, le traitement et l'élimination compatible du point de vue environnemental contribuent à éviter des effets négatifs possibles sur l'environnement et sur la santé, en même temps ils facilitent la réutilisation et/ou recyclage des matériaux qui composent l'appareil.

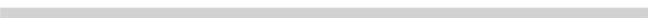


L'élimination abusive du produit de la part du propriétaire comporte l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.





A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.



THERMITAL

**RIELLO S.p.A.
Via Ing. Pilade Riello, 7
37045 - Legnago (VR)
www.thermital.it**

Dans un souci constant d'amélioration de toute sa production, l'Entreprise se réserve le droit d'apporter toutes modifications jugées nécessaires aux caractéristiques esthétiques et dimensionnelles, aux données techniques, aux équipements et aux accessoires.